

LE DEVOIR

Libre de penser

Libre-échange - Les inquiétudes de Louise Beaudoin

N'aurait-il pas fallu exclure la culture des négociations entre le Canada et l'UE?

27 mars 2013 | Christian Rioux | Canada



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Louise Beaudoin

Paris — De passage à Paris, l'ancienne ministre de la Culture et des Relations internationales du Québec Louise Beaudoin s'est ouvertement inquiétée du fait que les négociations de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, dont la conclusion serait imminente, n'ont pas d'emblée exclu tout le champ culturel des discussions.

Alors qu'elle recevait lundi à la Délégation générale du Québec le prix de la Coalition française pour la diversité culturelle des mains de son président Pascal Rogard, l'ancienne ministre du Parti québécois a souligné que le Québec et la France, qui ont été à l'origine de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, semblaient aujourd'hui adopter des stratégies différentes.

Exclusion horizontale

Alors que la France réclame toujours une exclusion totale et entière, dite « horizontale », des industries culturelles de toute négociation, le Québec semble s'être rallié à l'idée que seulement un certain nombre de lois définies à l'avance (dans une « liste négative ») seraient exclues des négociations. Le débat peut paraître technique, mais il pourrait être fondamental, dit Louise Beaudoin.

« Dans les négociations entre le Canada et l'Union européenne, l'exclusion horizontale n'a pas été retenue, dit-elle. Est-ce que cette façon de faire ne correspond pas ipso facto à leur inclusion dans le champ de la libéralisation ? [...] Je pose la question, il faut un débat public là-dessus. »

L'ancienne ministre regrette aussi que, dans ces négociations, la France et le Québec ne défendent plus tout à fait la même position. « Je regrette, dit-elle, qu'il n'y ait pas eu, comme en 1998, une alliance avec le milieu culturel français. »

Interrogé par Le Devoir, le directeur de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, Charles Vallerand, a confirmé s'être « rallié à l'idée qu'il pouvait être aussi bon » de se contenter d'une exclusion à la pièce au lieu d'une exclusion générale. « Les négociateurs nous ont fait valoir et nous avons accepté qu'il pouvait y avoir une autre façon de voir », dit-il.

Le coup d'après

Ce n'est pas du tout l'opinion de la Coalition française pour la diversité culturelle. Son directeur, Pascal Rogard, dénonce le fait qu'après s'être prononcé en faveur de la convention sur la diversité culturelle de l'UNESCO, la Commission européenne et son président José Manuel Barroso viennent d'accepter la mention des services culturels « en liste négative » dans les négociations qui devraient bientôt s'ouvrir entre l'Union européenne et les États-Unis. Selon Rogard, contrairement à l'« exclusion horizontale », la « liste négative » est beaucoup plus « dangereuse » car elle implique une présomption en faveur de la libéralisation : tous les services qui ne sont pas explicitement mentionnés sont libéralisés.

« Nous ne comprenions pas pourquoi l'Union européenne et le Canada, qui étaient à l'origine de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ne s'étaient pas entendus pour exclure d'emblée la culture des discussions », dit-il. Selon lui, en insistant sur cette façon de négocier avec le Canada, les négociateurs européens préparaient le coup d'après. Il s'agissait de mettre l'audiovisuel européen sur la table dans les discussions avec les Américains, dit-il.

Même si ces négociations pourraient débiter en juin, la position de la Commission européenne doit encore être discutée au Parlement européen. Elle pourrait d'ailleurs être censurée par le conseil européen, où la France n'entend pas lâcher prise. « L'exclusion horizontale est l'option la plus pertinente », rappelait en effet le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, il y a trois mois à peine.

« Je partage entièrement les inquiétudes de Louise Beaudoin, dit Pascal Rogard. Cette attitude est

totallement contrai-re à la convention sur la diversité culturelle, qui refusait d'assimiler la culture à une marchandise. »